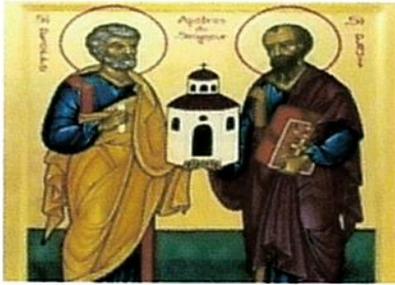


LA PAROISSE DES SAINTS PIERRE ET PAUL DE PAIOLIVE



5, place de l'Eglise - 07140 LES VANS - 04 75 37 23 85 - paroisse.paiolive@wanadoo.fr

Père Christian Goudard, curé (06 07 60 20 52) – Père Joseph Charaix, prêtre retraité – Bruno Debray, diacre (04 75 37 74 81)

Les Assions - Banne – Beaulieu – Berrias – Brahic - Casteljou - Chandolas – Chambonas - Chassagnes - Gravières - Les Salelles-Maisonneuve - Malarce - Malbosc – Montselgues – Naves – Saint André de Cruzières – Saint Jean de Pourcharesses - Saint Paul le Jeune - Saint Pierre le Déchausselat – Saint Sauveur de Cruzières - Thines – Les Vans

NOTRE FEUILLE DE ROUTE POUR LA SEMAINE DU 10 AU 17 MARS 2024

*Au bord des fleuves de Babylone
nous étions assis et nous pleurions,
nous souvenant de Sion ;
aux saules des alentours
nous avons pendu nos harpes.*

*C'est là que nos vainqueurs
nous demandèrent des chansons,
et nos bourreaux, des airs joyeux :
« Chantez-nous, disaient-ils,
quelque chant de Sion. »*

*Comment chanterions-nous un chant du Seigneur
sur une terre étrangère ?
Si je t'oublie, Jérusalem,
que ma main droite m'oublie !*

*Je veux que ma langue s'attache à mon palais
si je perds ton souvenir,
si je n'élève Jérusalem
au sommet de ma joie.*

Psaume 136

LE CALENDRIER DE LA SEMAINE – 4^{ème} DIMANCHE DE CAREME Année B

Samedi 9 mars 10H30 : Messe et chapelet/adoration Les Vans - 15H : préparation au baptême St Sauveur de C.

Samedi 9 mars 17H : Messe dominicale anticipée à Saint Paul le Jeune

Dimanche 10 mars 10H30 : Messe à Les Vans - 15H, à Valence, ordination épiscopale de Mgr François Durand (originaire de Langogne -48), nouvel évêque du diocèse de Valence

Lundi 11 mars

Mardi 12 mars 15H : Berrias : Messe des obsèques de Simone Maurin

Mercredi 13 mars 16H30 : Saint Paul : Messe et chapelet

Jedi 14 mars 12 H : Mission village à Banne (repas partagé – partage Evangile – chapelet – Messe) - 16H30 : Saint Paul : groupe Saint Marc, maison paroissiale -

Vendredi 15 mars 15H : Messe à Montselgues

Samedi 16 mars 10H30 : Les Vans : Messe et chapelet/adoration - 15H : préparation mariage à Chandolas

Samedi 16 mars 17H : Messe dominicale anticipée à Saint Paul - Après-midi catéchèse paroissiale -

Dimanche 17 mars 10H30 : Messe à Les Vans

Mgr Benoit BERTRAND, évêque de Mende (48) répond au courrier que nous lui avons adressé après le décès de Père Georges MAURIN : « merci de prendre soin, par la prière fraternelle, du Père Georges MAURIN. En communion, + Benoit Bertrand »

RENCONTRE DE CAREME ce mercredi 13 mars à ND de Bon Secours, à 20H. Covoiturage possible : rendez-vous devant les églises de Les Vans et de Saint Paul à 19H30. Un temps fort de prière et de réflexion à vivre ensemble

4^E DIMANCHE DE CARÊME
10 mars 2024

RESPECTER LES DIFFÉRENCES POUR CONSTRUIRE LE VIVRE-ENSEMBLE

« Le cheminement vers la paix n'implique pas l'homogénéisation de la société ; il nous permet par contre de travailler ensemble. Il peut unir un grand nombre de personnes en vue de recherches communes où tous sont gagnants. »

Fratelli Tutti §228

Liban



Créée en juin 2000 à Beyrouth, l'organisation non gouvernementale Mada a pour objectif de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés locales et leur environnement afin de satisfaire leurs besoins économiques à long terme.

Elle porte au cœur de ses actions des valeurs de non-discrimination et d'équité, de justice sociale, de préservation de l'environnement.

L'association intervient essentiellement dans le nord du Liban, en particulier dans la région du Akkar, un territoire très rural, précaire et marginalisé, qui accueille aussi de nombreux réfugiés syriens. Mada privilégie une approche territoriale et travaille en partenariat étroit avec les municipalités. Elle a notamment œuvré à la création d'un Parc naturel national dont l'objectif était de soutenir le développement de la région.

Une agriculture durable et solidaire

Dans le cadre du programme Tapsa (Transition vers une agroécologie paysanne au service de la souveraineté alimentaire), Mada a mis en place ces dernières années des formations à l'agroécologie auprès de

paysans libanais. Sept petits agriculteurs, qui emploient une quinzaine de travailleurs saisonniers, ont ainsi bénéficié de l'aide technique de la structure. L'association a aussi soutenu des initiatives solidaires qui se sont développées à Beyrouth à la

suite de l'explosion dans le port de la ville en août 2020, telles que Nation Station, une cuisine solidaire dans la zone de Geitawi, et de Dikken Coop, une épicerie sociale dans le quartier de Ras el-Nabeh. Elle a établi le lien entre les producteurs du Akkar et

ces alternatives solidaires locales, offrant aux premiers un nouveau débouché économique pour leurs produits et aux seconds des fruits et légumes frais et de qualité. Ces deux initiatives nées de la société civile libanaise permettent à plusieurs centaines de personnes de bénéficier de repas gratuits et d'avoir accès à des produits issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement à des prix abordables.

Mada a œuvré à la création d'un Parc naturel national dont l'objectif était de soutenir le développement de la région

Baudouin 1er, roi des belges sa liberté de conscience l'a empêché de régner pendant deux jours

La Belgique a adopté le 4 avril 1990 une loi dépénalisant l'avortement. Non sans mal toutefois, puisque les parlementaires se heurtèrent à un obstacle majeur en la personne du roi Baudouin, farouchement opposé à cette nouvelle loi en raison. "La liberté de conscience vaut-elle pour tous sauf pour le roi ?", avait-il notamment rappelé avec force.

Alors qu'une grande partie de la France se targue d'être devenue le premier pays du monde à constitutionnaliser l'avortement, rares ont été ceux qui ont dénoncé un tel changement de société. Lors du vote du Congrès, seuls 72 parlementaires ont exprimé leur refus par les urnes. Un choix courageux, qui renvoie à l'attitude du roi des Belges, Baudouin 1er. Nous sommes en 1990, et la Belgique est un des pays à ne pas avoir autorisé les femmes à avorter en toute légalité. Mais alors que les députés belges adoptent avec une majorité de voix le projet de loi dépénalisant l'avortement, le roi des Belges, sur le trône depuis 1951, fait face à un cas de conscience majeur. Il exprime son désaccord à son Premier ministre : **ce projet risque d'entraîner « une diminution sensible du respect de la vie de ceux qui sont les plus faibles. »**

La liberté de conscience vaut-elle pour tous sauf pour le roi ? « En signant ce projet de loi, j'estime que j'assurerais inévitablement une certaine coresponsabilité », écrit-il ainsi, fidèle à ses convictions et à sa foi. « Je sais qu'en agissant de la sorte, je ne choisis pas une voie facile et que je risque de ne pas être compris par un bon nombre de concitoyens. Mais c'est la seule voie qu'en conscience je puis suivre », poursuit le roi avant de questionner : « La liberté de conscience vaut-elle pour tous sauf pour le roi ? »

Une crise politique majeure Ses conseillers tentent de le faire changer d'avis : que vont penser ses sujets s'il ne donne pas son consentement ? Mais Baudouin tient. Au point de créer une crise politique majeure dans son propre pays. Car la loi, pour être promulguée, doit nécessairement être sanctionnée par le roi. Si ce dernier refuse, elle ne pourra donc être appliquée. Les parlementaires belges sont dans l'impasse. C'est finalement le Premier ministre qui trouve comment en sortir. Il décide d'utiliser l'article 82 de la Constitution belge, qui permet de déclarer le roi...



dans l'impossibilité de régner. « Si le Roi se trouve dans l'impossibilité de régner, les ministres, après avoir fait constater cette impossibilité, convoquent immédiatement les Chambres. Il est pourvu à la tutelle et à la régence par les Chambres réunies », proclame ainsi la Constitution. Ce tour de passe-passe constitutionnel permet donc au conseil des ministres de signer, en lieu et place du roi, la proposition de loi dépénalisant l'avortement contre laquelle le roi Baudouin lutte. Ce dernier voit donc sa conscience préservée, comme il l'avait expressément requis, et retrouve l'ensemble de ses pouvoirs deux jours plus tard.

Une loi douloureuse pour le roi Baudouin à plus d'un titre. Marié à Fabiola de Mora y Aragón, il rêvait avec son épouse d'avoir une famille nombreuse. Cinq fois Fabiola, enceinte, a perdu son enfant après plusieurs mois de grossesse et d'espoir. Avec leur foi, ils ont accepté puis transcendé cette épreuve, malgré l'hostilité de groupes qui exigeaient la démission de ce couple royal sans « prince héritier ». Leur amour et un grand souci de communication entre eux leur ont permis de résister à ces pressions cruellement ressenties. L'adoption de la loi sur la légalisation de l'IVG a été, pour eux peut-être plus que pour d'autres, une grande souffrance. Ils avaient expérimenté si tristement tous deux, le prix de la vie et de la mort d'un embryon. Ce que semble avoir oublié le législateur en France...

Entrée : Seigneur, nous irons au désert pour guérir, poussés comme Toi par l'Esprit (bis) Et Tu ôteras de nos cœurs le péché, et Tu guériras notre mal. Et nous fêterons notre Pâque au désert, ô Vivant qui engendres la Vie.

Seigneur nous irons au désert vers ta Croix, poussés comme Toi par l'Esprit. (bis) Et nous te suivrons au désert pas à pas, et nous porterons notre croix. Et nous fêterons notre Pâque au désert : nous vivrons la folie de la Croix !

Prière pénitentielle : Pardonne-moi Seigneur, j'ai renié ton Nom. Pardonne-moi Seigneur, j'ai quitté ta maison. J'ai voulu posséder sans attendre le don. ® **Pardonne-moi et purifie mon cœur. Kyrie eleison, Kyrie eleison**
Pardonne-moi Seigneur j'ai suivi d'autres dieux. Pardonne-moi Seigneur, j'ai détourné les yeux. J'ai choisi loin de Toi la richesse et l'honneur. **Pardonne-moi et purifie mon cœur. Christe eleison, Christe eleison**
Pardonne-moi Seigneur je n'ai pas su aimer. Pardonne-moi Seigneur, je me suis dérobé. Je ne suis pas resté le gardien de mon frère. ®

Psaume : **Que ma langue s'attache à mon palais si je perds ton souvenir. (Les strophes du psaume sont lues par tous et sont au recto de la feuille)**

Acclamation : **Gloire et louange à Toi Seigneur Jésus**

Credo de Nicée-Constantinople

Je crois en un seul Dieu, le Père Tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible.

Je crois en seul Seigneur Jésus Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles : il est Dieu, né de Dieu, lumière né de la lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu, engendré non pas créé, consubstantiel au Père et par Lui tout a été fait.

Pour nous les hommes, et pour notre salut, il descendit du ciel ; par l'Esprit-Saint il a pris chair de la Vierge Marie et s'est fait homme.

Crucifié pour nous sous Ponce Pilate, il souffrit sa Passion et fut mis au tombeau. Il ressuscita le troisième jour, conformément aux Ecritures et il monta au ciel ; il est assis à la droite du Père. Il reviendra dans la gloire, pour juger les vivants et les morts, et son Règne n'aura pas de fin.

Je crois en l'Esprit-Saint, qui est Seigneur et qui donne la Vie ; il procède du Père et du Fils ; avec le Père et le Fils, il reçoit même adoration et même gloire ; il a parlé par les prophètes.

Je crois en l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique.

Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés. J'attends la résurrection des morts et la vie du monde à venir. Amen.

Prière universelle : **En Toi notre cœur espère Seigneur**

Pendant la quête : ® Dieu de tendresse et Dieu de pitié, Dieu plein d'amour et de fidélité, Dieu qui pardonne à ceux qui t'aiment et qui gardent ta Parole.

Dieu l'invisible le Tout-autre, c'est Toi mon Sauveur ! Dieu, notre Dieu, feu dévorant, c'est Toi mon amour ! **Seigneur dis-moi ton Nom, révèle-Toi mon Dieu ! ®**

Maître du temps et de l'Histoire, c'est Toi mon Sauveur ! Hier, aujourd'hui, dans tous les temps, c'est Toi mon amour ! **Seigneur dis-moi ton Nom, révèle-Toi mon Dieu ! ®**

Sanctus : **R1 Sanctus, sanctus (bis)**

R2 : Saint est le Seigneur (bis) Dieu de l'univers (bis)
Le ciel et la terre sont remplis de ta gloire, hosanna, hosanna au plus haut des cieux ! Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur, hosanna, hosanna au plus haut des cieux ! **R2 R1**

Agnus : Toi l'Agneau de Dieu qui enlèves les péchés du monde, prends pitié de nous, prends pitié de nous (bis)
Toi l'Agneau de Dieu qui enlèves les péchés du monde, donne-nous la paix, donne-nous la paix

Communion : ® **C'est Toi Seigneur le pain rompu livré pour notre vie. C'est Toi Seigneur notre unité, Jésus ressuscité.**

Jésus, la nuit qu'il fut livré, montra le pain et dit : « Prenez, mangez : voici mon Corps livré pour l'univers. » ®

Jésus, la nuit qu'il fut livré, montra le vin et dit : « Prenez, buvez : voici mon Sang versé pour l'univers. » ®

« Je suis le Pain qui donne vie : qui croit en moi vivra et je le ressusciterai au jour de mon retour. » ®

Je suis venu pour vous sauver et non pour vous juger : c'est notre Père qui m'envoie pour vous donner la vie. » ®

C'est maintenant le temps de Dieu : il faut nous préparer. C'est maintenant le temps de Dieu : il faut changer nos cœurs. ®

Envoi : L'heure est venue d'affermir votre cœur ! Voici le temps d'espérer le Seigneur : il est tout près, Il vous appelle. Il vous promet la Vie nouvelle.

Vivons en enfants de lumière sur les chemins où l'Esprit nous conduit : que vive en nous le Nom du Père !

L'heure est venue de courir vers la Vie ! Voici le temps de trouver Jésus-Christ. Il est présent parmi les pauvres. Il vous précède en son Royaume. ®

POUR PREPARER DIMANCHE PROCHAIN

Évangile de Jésus Christ selon saint Jean

En ce temps-là, il y avait quelques Grecs parmi ceux qui étaient montés à Jérusalem pour adorer Dieu pendant la fête de la Pâque. Ils abordèrent Philippe, qui était de Bethsaïde en Galilée, et lui firent cette demande : « Nous voudrions voir Jésus. » Philippe va le dire à André et tous deux vont le dire à Jésus. Alors Jésus leur déclare : « L'heure est venue où le Fils de l'homme doit être glorifié. Amen, amen, je vous le dis : si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il reste seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits. Qui aime sa vie la perd ; qui s'en détache en ce monde la gardera pour la vie éternelle. Si quelqu'un veut me servir, qu'il me suive ; et là où je suis, là aussi sera mon serviteur. Si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera. Maintenant mon âme est bouleversée. Que vais-je dire ? « Père, sauve-moi de cette heure » ? Mais non ! C'est pour cela que je suis parvenu à cette heure-ci ! Père, glorifie ton nom ! » Alors, du ciel vint une voix qui disait : « Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore. » En l'entendant, la foule qui se tenait là disait que c'était un coup de tonnerre. D'autres disaient : « C'est un ange qui lui a parlé. » Mais Jésus leur répondit : « Ce n'est pas pour moi qu'il y a eu cette voix, mais pour vous. Maintenant a lieu le jugement de ce monde ; maintenant le prince de ce monde va être jeté dehors ; et moi, quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai à moi tous les hommes. » Il signifiait par là de quel genre de mort il allait mourir.